

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Mardi 11 Mai 2021

1. Approbation du dernier compte rendu réunion du 13 Avril 2021 :

2. Section Condom : Echange Parcelle

Accord pour échange parcelle

3. Inscription d'itinéraires au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (PDIPR)

La Communauté de Commune Comtal Lot Truyere à mandater monsieur Cantagrel pour la mise en place d'un circuit de trail permanent sur chacune des 21 communes. Pour les circuits sur les communes d'Espalion et St Côte d'Olt, il nous est demandé notre accord, le circuit passe par des chemins de notre commune à terral et à cantamesse. Accord

4. Inventaire de la bio diversité

Accord pour candidater au label Territoire engagé pour la nature.

Proposition de participation à l'inventaire de la bio diversité sur la commune de condom si la demande faite par le PNR est acceptée.

Participation de 700 € par an sur 3 ans

Après discussion, une majorité donne son accord

5. Vente et achat terrain

- Auriech
Accord pour acheter un morceau de terrain à Monsieur Balmette pour faire un parking dans le prolongement de la parcelle 73.
- Demande M. et Mme BELOEIL
Accord pour la vente par la commune de la parcelle 204 et autre partie à mesurer limitrophe de leur maison d'habitation au village de condom.
- Demande de Monsieur et Madame KURGOUALE :
Ils souhaitent faire des travaux et acheter la partie entre la route et la maison. Il faudra faire passer le géomètre. Accord pour la vente d'une partie de terrain du domaine public à l'arrière de leur maison à lasbros. Accord pour qu'ils mettent du tout-venant sur la partie permettant à accéder à leur grange.
- Demande héritiers monsieur GARDE (Puech du Serre)
accord pour proposer les parcelles :
 - AI210
 - AI4

- AI208
- AI1

Appartenant aux habitants de la section de la vialatelle – le serre aux attributaires actuels.
Une consultation se fera auprès de membres de la section.

- Demande Daniel VAYSSADE (la Poujade) :

Accord pour la vente d'un terrain de la section la Poujade non exploité depuis très longtemps jouxtant sa nouvelle stabulation. Une consultation sera lancée auprès de habitants

6. RIFSEEP

La commune doit mettre en place le RIFSEEP (obligatoire), il s'agit des primes attribuées aux agents des collectivités territoriales. Deux primes, la première IFSE versée mensuellement aux agents, la deuxième CIA versée biannuellement aux agents,

	IFSE (Montant annuel)	CIA (Montant annuel)
Adjoint Administratif	1300 €	1100 €
Adjoint Technique	1200 €	1000 €

Adhésion au CNAS :

Participation de la commune pour 212 € par agent pour l'année, afin d'adhérer au Comité National d'Action Sociale en faveur des agents de la fonction publique territoriale.

Le Conseil se prononce favorablement

7. Organisation des élections (Commission Syndicale (30 mai et 6 juin) – Elections Départementale et Régionale (20 et 27 juin)

108 électeurs doivent voter le 30 mai et si éventuellement deuxième tour le 6 juin, un tableau avec volontaire pour permanence afin de tenir le bureau de vote est proposé.

8. Questions et informations diverses :

- Carnets communaux : préparation au PLUI : rencontre prévue
- Salle Multi-accueil : prévoir réunion avec les présidents d'association pour prévoir les conditions de location de la salle multi accueil.
- Clocher église de Condom : Devis du couvreur : 2488 € (doit louer un engin de levage)